

Date de l'édition précédente :
Mise à jour : 29/06/2009
Version : n° 1

ENDUIT DE LISSAGE (en poudre) - ESPACE REVETEMENT

1- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1-1 *Nom du produit :* ENDUIT DE LISSAGE (en poudre) - ESPACE REVETEMENT
1-2 *Utilisation :* enduit de préparation des fonds prêt à l'emploi
1-3 *Identification de la société :* **TOUPRET SA**
24 rue du 14 juillet
91813 CORBEIL ESSONNES CEDEX
TEL : 01.69.47.20.20
FAX : 01.60.75.87.11
Courriel : sginet@toupret.fr

2- IDENTIFICATION DES DANGERS

2-1 *Dangers principaux :* Ne présente pas de dangers particuliers.
Effets néfastes sur la santé : Ne présente pas de dangers particuliers.
Effets néfastes sur l'environnement : Ne présente pas de dangers particuliers.
2-2 *Classification :* Non classé comme préparation dangereuse.

3- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3-1 *Composition :* Préparation à base de plâtre, de liant et de charges carbonatées.
3-2 *Composants contribuant aux dangers pour la santé :* Aucun selon la directive 67/548/CEE.

4- PREMIERS SECOURS

4-1 *Cas général :* En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
4-2 *Après Inhalation :* Déplacer la personne à l'air frais. Faire expectorer.
4-3 *Après Contact avec la peau :* Laver avec de l'eau.
4-4 *Après Contact avec les yeux :* Rincer abondamment avec de l'eau y compris sous les paupières. Consulter un médecin si nécessaire.
4-5 *Après Ingestion :* Faire boire beaucoup d'eau par mesure de précaution.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5-1 *Moyens d'extinction recommandés* : Le produit n'est pas inflammable. Tous les agents d'extinction sont utilisables : mousse, poudre, dioxyde de carbone.
- 5-2 *Equipements de protection* : Les appareils de protection appropriés peuvent être requis.
- 5-3 *Recommandations* : Eviter cependant l'utilisation d'eau qui pourrait entraîner des risques de glissade.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6-1 *Précautions individuelles* : Non nécessaires.
- 6-2 *Protection de l'environnement* : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.
- 6-3 *Méthodes de nettoyage* : Ramasser en balayant ou en aspirant.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7-1 *Manipulation* : Pas de précautions particulières.
- 7-2 *Stockage* :
Conditions de stockage : Conserver à l'abri de l'humidité.
Matériaux d'emballage : Pas de matériaux particuliers.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8-1 *Valeurs limites d'exposition* : Aucune.
Contrôler l'empoussièrement : Concentrations moyennes à ne pas dépasser pour une personne sur une période de 8 Heures :
 - poussières totales : 10 mg / m³
 - poussières alvéolaires : 5 mg / m³
- 8-2 *Protections individuelles* :
 - *Protection des voies respiratoires* : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
 - *Protection des mains* : Porter des gants imperméables pour les peaux sensibles.
 - *Protections de la peau* : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
 - *Protection des yeux* : Porter des lunettes à titre de précaution.
- 8-3 *Mesures générales d'hygiène* : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- *Etat physique / Forme* : Poudre
- *Couleur* : Blanche
- *Odeur* : sans odeur
- *pH* : non applicable
- *densité* : environ 1
- *Solubilité dans l'eau* : Dispensable

